



---

## *Règlement de consultation de l'appel d'offre pour la vente de deux navires appartenant à la Polynésie française*

Appel d'offres lancé par la Direction des Affaires foncières :	<b>Lundi 20 juin 2022</b>
Personne responsable de l'appel d'offres :	Mme Loyana LEGALL, Directrice des Affaires foncières
Date limite de dépôt des offres	<b>Lundi 22 août 2022</b> avant 11 heures, heure de Tahiti
Adresse électronique à laquelle les offres devront être remises	<a href="mailto:tehani.coppenrath@foncier.gov.pf">tehani.coppenrath@foncier.gov.pf</a>



---

## PRESENTATION GENERALE

### **I. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

1. Nature de l'offre
2. Informations techniques sur les biens
3. Organisation des visites
4. Demande d'informations

### **II. PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES**

1. Contenu et nature des réponses à l'appel d'offres
2. Modalités pratiques relatives au dépôt des offres
3. Modalités d'évaluation des offres



## I - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

### 1 - NATURE ET CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

Un appel d'offres est lancé par la Direction des Affaires foncières afin de vendre deux navires de commerce, l'un de type chaland de débarquement (L.C.T) et le second de type vedette à passagers, appartenant à la Polynésie française.

La remise des biens devra s'opérer en Polynésie française.

Le(s) navire(s) sera(ront) cédé(s) en l'état et dans la configuration où il(s) se trouve(nt) actuellement.

La personne responsable de l'appel d'offres est Mme Loyana LEGALL, Directrice des Affaires foncières, BP 114 98713 Papeete Tahiti Polynésie française – Tél : 689 40 47 18 18 – Fax : 689 40 47 19 17.

L'appel d'offres précise la nature des biens mis en vente et les conditions de dépôt des offres.

La date limite de dépôt des offres est fixée au lundi 22 août 2022 avant 11 heures, heure de Tahiti.

Il incombera au seul attributaire qui viendrait à être retenu de prendre possession du ou des navires en Polynésie française et de s'acquitter des taxes et droits y afférents.

Le présent appel d'offres ne peut pas être considéré comme formant un engagement pour la Polynésie Française de passer une convention avec le ou les soumissionnaires.

### 2 - INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LES NAVIRES

Les caractéristiques techniques et les photographies des navires peuvent être consultées sur le site internet de la Direction des Affaires foncières : [www.daf.pf](http://www.daf.pf) ou retirées à la Direction des Affaires foncières, immeuble TE FENUA, rue DUMONT D'URVILLE – PAPEETE – 1<sup>er</sup> étage – secrétariat de la section du Domaine.

#### A - « TAHITI NUI VI »

Caractéristiques principales :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	NAVIRE TAHITI NUI VI
Type de Construction	L.C.T. (caboteur) – Navire de charge
Lieu de Construction	Tahiti / Polynésie française
Année de Construction	1995
Constructeur	Chantier Naval du Pacifique Sud Tahiti

Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	NAVIRE TAHITI NUI VI
Propriétaire / Armateur	Polynésie Française / Direction de l'Équipement (Flottille Administrative)
Mise en Service	1995
Lieu de francisation	1ère francisation à Papeete le 20/01/1995 puis à Papeete 14/12/2004
Numéro de francisation	3035/2
Numéro d'immatriculation	PY 1665
Catégorie de navigation	2ème catégorie professionnelle
Classification	Registre BV N° 39R368 Bureau Veritas seulement pour la délivrance du Certificat National de Franc-bord Dernière classification échue au 16 mars 2019
Certificat National de franc-bord	N°PPT0/NRV/20170228125718 délivré le 28 février 2017 et échu le 16 mars 2019
Matériau de construction	acier
Longueur Hors Tout	24,85 m
Largeur	6,55 m
Jauge Brute	88,04 tonneaux
Jauge nette	28,24 tonneaux
Certificat de jauge	établi à Bordeaux le 12 juillet 1995
Indicatif d'appel radio ou signal distinctif	FKVK
Numéro MMSI	227 008 500
Profondeur de carène	2,07 m



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



## TIMONERIE



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



PLAGE AVANT



PLAGE ARRIERE



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



## AMENAGEMENTS



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



**SALLE MACHINE** Nota : photos de 2020



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII





**APPAREIL A GOUVERNER** *Nota : photos de 2020*



**CALES MARCHANDISES** *Nota : cales inaccessibles photos de 2020*



**PARC BATTERIES**



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



## B - « TAHITI NUI VII »

Caractéristiques principales :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	NAVIRE TAHITI NUI VII (ex KAOHA NUI – KEKE NUI)
Type de Construction	Vedette à passagers
Lieu de Construction	Tahiti / Polynésie française
Année de Construction	1981
Constructeur	Tahiti Moorea Service
Propriétaire / Armateur	Polynésie Française / Direction de l'Équipement (Flottille Administrative)
Mise en Service	1981
Lieu de francisation	1ère francisation à Papeete le 16/12/1981 puis à Papeete le 25/03/2009
Numéro de francisation	981
Numéro d'immatriculation	PY 1161
Catégorie de navigation	3ème catégorie professionnelle
Classification	Bureau Veritas seulement pour la délivrance du certificat national de franc-bord
Certificat National de franc-bord	N° PPTO/JCL/2009320070218 délivré le 20/03/2009 et échue depuis le 22/06/2014
Matériau de construction	aluminium
Longueur Hors Tout	30,40 m
Largeur	7,15 m
Jauge Brute	155,08 tonneaux
Jauge nette	84,92 tonneaux
Certificat de jauge	établi à Paris le 13/10/1981
Profondeur de carène	2,60 m



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



**TIMONERIE** *Nota : photos de 2020*



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

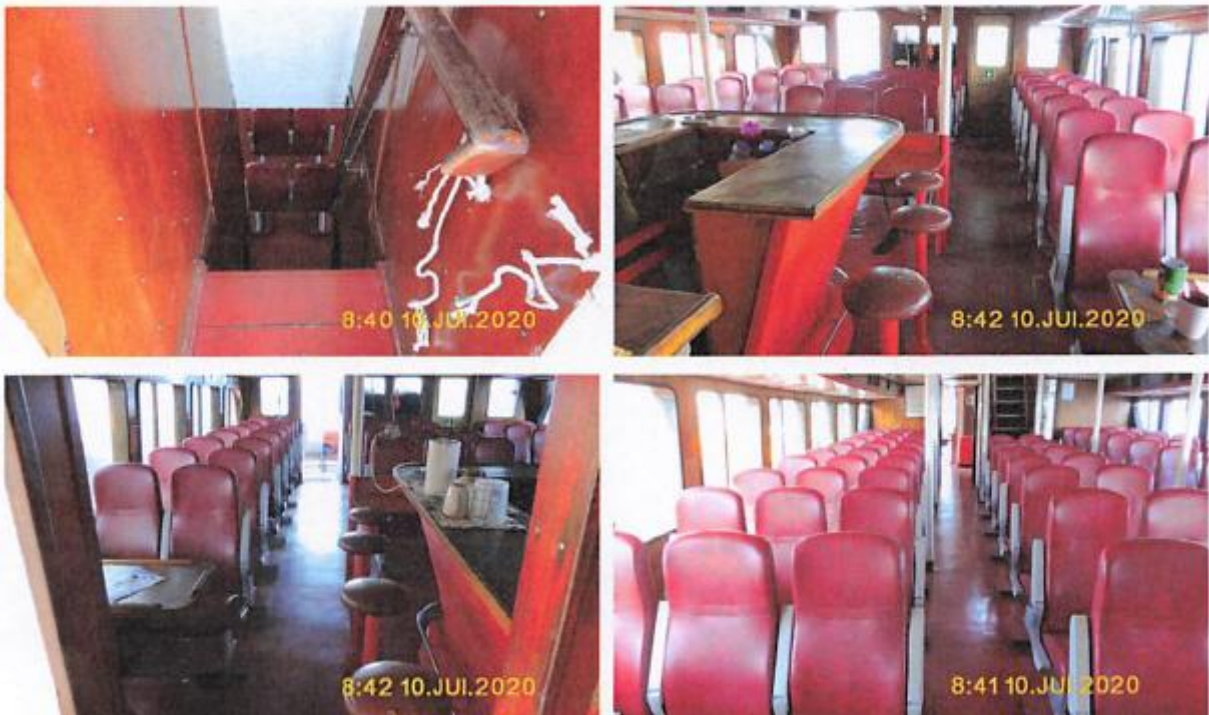
Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



**PLAGE AVANT** Nota : photos de 2020

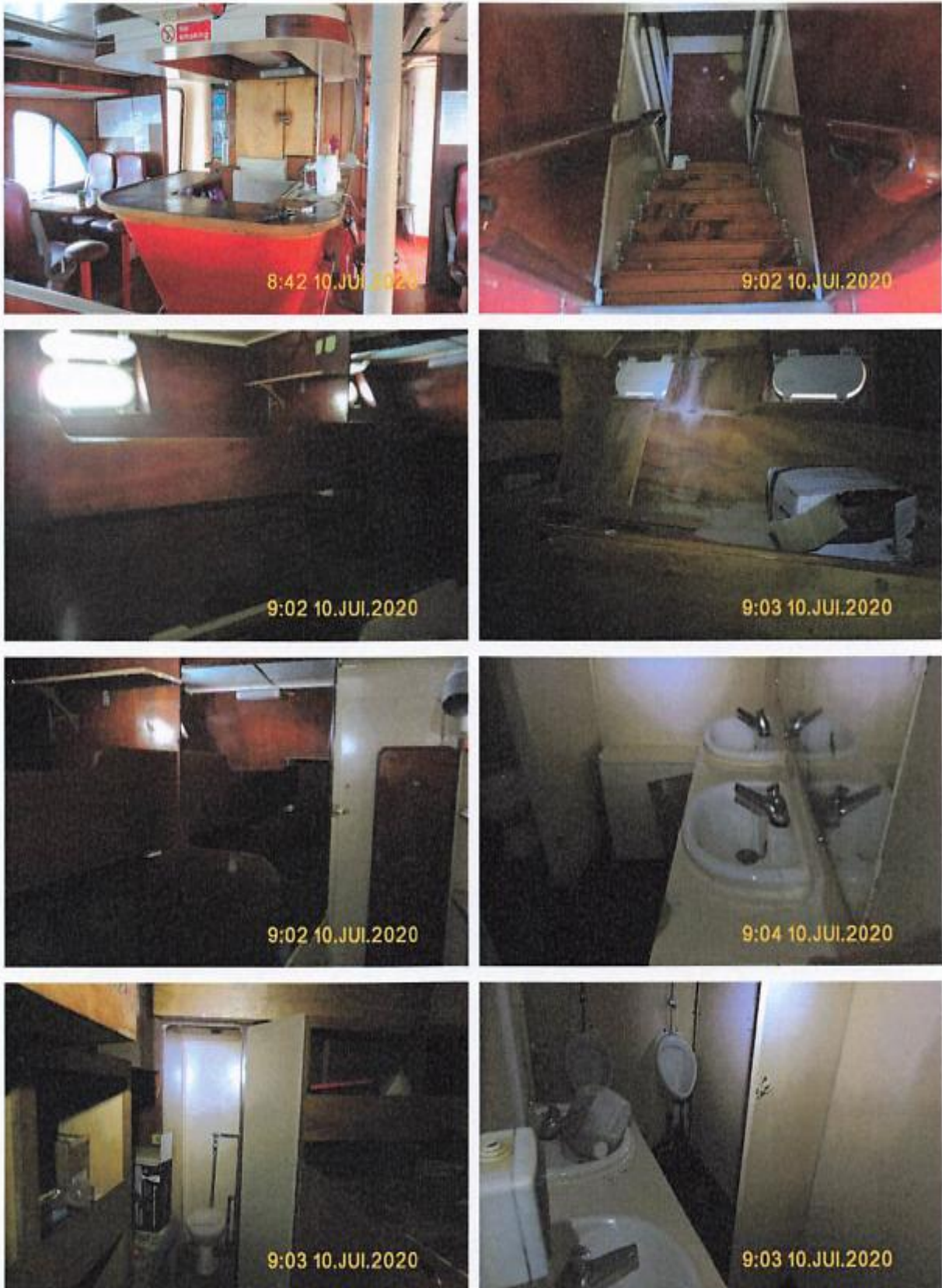


**AMENAGEMENTS** Nota : photos de 2020



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



**SALLE MACHINE** *Nota : photos de 2020*



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



**APPAREIL A GOUVERNER** *Nota : photos de 2020*



**MAGASIN AVANT** *Nota : photos de 2020*



Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHITI NUI VI et TAHITI NUI VII



---

### 3 - ORGANISATION DES VISITES

Les candidats désirant visiter les navires doivent en formuler la demande auprès des agents chargés du suivi du dossier :

- Monsieur **Emile PAVAOUAU**, Direction de l'équipement – Tél. 40 50 66 67 – [emile.pavaouau@equipement.gov.pf](mailto:emile.pavaouau@equipement.gov.pf) ;
- Madame **Tehani COPPENRATH**, Direction des Affaires foncières – Tél. 40 47 19 18 – [tehani.coppenrath@foncier.gov.pf](mailto:tehani.coppenrath@foncier.gov.pf) .

Les candidats peuvent, à leurs frais exclusifs, faire procéder par leurs conseils aux vérifications et audits d'ordre technique, administratif, juridique, qu'ils jugent opportuns pour faire une offre d'acquisition.

Les candidats devront aviser la Direction de l'équipement et la Direction des affaires foncières pour toute demande d'expertise techniques des navires.

Les candidats s'engagent à ne communiquer à quiconque aucune information ou documentation résultant des vérifications.

Les candidats reconnaissent et acceptent qu'en soumettant une offre, ils ont obtenu les informations suffisantes pour faire cette offre sans réserve et sans demande de garantie de leur part.

### 4 - DEMANDES D'INFORMATIONS SUR LES BIENS

Toutes demandes d'informations complémentaires sur les navires pourront être formulées par courrier électronique agents chargés du suivi du dossier :

- **Monsieur Emile PAVAOUAU** : [emile.pavaouau@equipement.gov.pf](mailto:emile.pavaouau@equipement.gov.pf) ;
- **Madame Tehani COPPENRATH**: [tehani.coppenrath@foncier.gov.pf](mailto:tehani.coppenrath@foncier.gov.pf) .





## II - PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES

### 1 - CONTENU ET NATURE DES REPONSES A L'APPEL D'OFFRES

Les offres devront porter sur les biens définis précédemment.

Les offres pourront porter sur l'ensemble ou uniquement sur l'un des navires.

Toutes les offres devront être exclusivement faites en FRANCS PACIFIQUE.

Toutes les informations et documents remis par les soumissionnaires dans le cadre du présent appel d'offres seront considérés comme de nature confidentielle par la Direction des affaires foncières qui s'engagent à ne les utiliser que pour leur usage professionnel ou par toute personne spécifiquement habilitée à cet effet et dans le cadre du présent appel d'offres.

Lors de la présentation des offres les soumissionnaires devront remettre tous les éléments et justificatifs de nature à établir :

1. leur identité ou leur forme sociale s'il s'agit d'une personne morale soumissionnaire ;
2. le prix d'achat proposé pour le(s) navire(s) et les modalités de paiement du prix, et le cas échéant les conditions qui s'y attacheront, notamment leurs garanties de bonne représentation.

Toutes les offres devront impérativement préciser la date de paiement proposée, laquelle date devenant alors une obligation contractuelle mise à la charge du ou des soumissionnaires, s'il(s) venai(en)t à être retenu(s).



---

## 2 - MODALITES PRATIQUES RELATIVES AU DEPOT DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres est fixée au **lundi 22 août 2022 avant 11 heures**, heure de Tahiti.

Les offres devront être valables pour une durée de cent vingt (120) jours à compter du **lundi 22 août 2022**.

**Les offres pourront être transmises, avant la date limite de dépôt, en précisant la confidentialité de l'envoi, soit :**

- **par voie postale** à l'adresse suivante :  
Direction des affaires foncières  
BP 114 – 98713 PAPEETE TAHITI POLYNESIE FRANCAISE
- **par voie électronique** à Madame **Tehani COPPENRATH** :  
[tehani.coppenrath@foncier.gov.pf](mailto:tehani.coppenrath@foncier.gov.pf)
- **ou déposées** à la **Direction des affaires foncières**, immeuble TE FENUA, rue DUMONT D'URVILLE – PAPEETE – 1<sup>er</sup> étage – **secrétariat de la Section du domaine**.

## 3 - MODALITES D'EVALUATIONS DES OFFRES

Seules les offres reçues dans le délai imparti (date limite de dépôt : **lundi 22 août 2022 avant 11 heures**, heure de Tahiti) seront prises en considération.

Les offres seront dépouillées, examinées et classées après la date limite de dépôt des offres par la Direction des affaires foncières chargée de communiquer un avis au Ministère en charge de l'agriculture, du foncier, en charge du domaine et de la recherche pour présentation en Conseil des Ministres.

Les critères de jugement des offres sont le montant du prix proposé, les conditions de versement du prix (paiement au comptant, paiement par tempérament) et les garanties qui les accompagnent

La Directrice des affaires foncières,  
Madame Loyana LEGALL

---

Ministère de l'agriculture, du foncier  
en charge du domaine et de la recherche

Appel d'offres pour la vente de deux navires : TAHIT NUI VI et TAHITI NUI VII